



conseil local
écoles primaires
Jacou

Rapport Moral 2017-2018

Assemblée Générale
vendredi 14 septembre 2018 à 20h30

Intervention de M. Renaud Calvat, Maire de Jacou, et échanges avec les parents présents

Equipements scolaires

Un gros travail a été fait à Jacou ces dernières années en termes de pédagogie notamment par l'achat de tableaux numériques.

La semaine de 4 ou 4,5 jours

La population de Jacou a donné un signal fort en votant à plus de 70 % des voix exprimées pour la semaine de 4,5 jours.

Cependant, M. Calvat déplore cette situation où tous les enfants de la République se retrouvent avec des rythmes scolaires différents. Étant également adjoint à l'éducation au niveau du département, ce sujet le touche particulièrement. Suite au vote, il a adressé un courrier au Ministre de l'Éducation Nationale, courrier dont une copie a également été envoyée à tous les parents. Ce courrier est resté sans réponse à ce jour.

Le dépose minute

Début août, la mairie de Jacou a décidé de lancer une expérimentation de dépose-minute car elle n'était pas sûre que les travaux devant l'école seraient terminés à temps pour la rentrée. M. Calvat a donc envoyé, aux alentours du 10 août, un mail et un courrier au directeur de l'école élémentaire Condorcet et au président de la FCPE pour les prévenir du dispositif mis en place pour la rentrée.

M. Calvat souhaite poursuivre la phase d'expérimentation jusqu'aux vacances de la Toussaint. Passée la surprise initiale des parents et de l'équipe éducative, il faut un peu de temps pour que tout le monde change ses habitudes. De nombreux parents n'ont pas encore vu qu'ils pouvaient sortir du parking directement vers le tram sans avoir besoin de retourner vers l'école maternelle. Le principe général voudrait que seuls les parents ayant des enfants en maternelle déposent les grands au dépose-minute pour aller ensuite vers l'école maternelle. Les autres parents devraient déposer leurs enfants sur le parking où il y a un passage piétons qui a été créé pour eux pour se rendre au nouveau portail d'entrée. Les parents concernés repartiraient donc par la nouvelle sortie au bout du parking.

M. Calvat a reçu autant de messages positifs que de messages négatifs sur ce dépose-minute. Il rappelle que l'ancienne entrée de l'école ne faisait pas non plus l'unanimité et que beaucoup de parents se plaignaient de l'accès et de la sécurité (près du tramway, dans un cul de sac).

Quant à la surprise de l'équipe enseignante, il rappelle avoir adressé un mail et un courrier début août à la direction de l'école puis un sms quelques jours avant la rentrée. La direction de l'école a donc été prévenue à l'avance et a eu tout le temps de prévenir l'équipe enseignante.

D'autre part, les parents d'élèves ont tous reçu un petit tract explicatif durant l'été.

Les parents présents à l'AG ont des avis partagés sur le dépose-minute. En revanche, ils soutiennent l'idée d'expérimentation et attendront encore quelques semaines avant de rendre leur avis définitif. Ils font part de quelques pistes d'amélioration :

Q : Les enfants ne sont pas bien surveillés à la sortie et certains sortent et se retrouvent dans la rue sans surveillance.

R : La mairie va revoir l'organisation de la sortie avec les animateurs.

Q : Il serait souhaitable de déplacer les 2 bancs qui sont sur la place des écoles vers la nouvelle entrée pour les personnes à mobilité réduite qui attendent la sortie de leurs enfants.

R : L'idée sera revue si la nouvelle sortie est confirmée à l'issue de la phase de test.

Q : Il faudrait faire des places de parking « handicapé » plus près de la nouvelle entrée.

R : Sur les places en épi sur le côté de l'ALAE (bâtiment Dolto), 3 places seront prises pour faire 2 places « handicapé ».

Projet de nouveau groupe scolaire

Ce projet a été annoncé en conseil d'école en mars 2018. Il s'agirait de supprimer l'école élémentaire Condorcet actuelle pour construire un nouveau groupe scolaire (maternelle + élémentaire) à la Draye, sur le terrain en face de la Passerelle.

Le projet a bien avancé depuis le mois de mars et M. Calvat en expose les grandes lignes.

L'école maternelle actuelle Thierry Poutes deviendrait un petit groupe scolaire allant de la Petite Section de maternelle au CM2. Elle comprendrait 8 ou 9 classes, soit une classe par niveau.

La nouvelle école serait également un groupe scolaire allant de la Petite Section de maternelle au CM2. Elle comprendrait 16 ou 17 classes, soit deux classes par niveau.

Il n'y aurait donc plus une seule école maternelle et une seule école élémentaire pour tous les Jacoumards. Avoir deux groupes scolaires impliquera la mise en place d'une sectorisation : selon leur adresse, les enfants iront dans une école ou dans une autre.

Le projet prévoit un bâtiment de plain-pied permettant une accessibilité complète et une conception axée sur l'agriculture avec une belle vue sur le mas de Vivier.

Ce nouveau groupe scolaire profiterait des terrains de sport du rugby, ainsi que de la Passerelle et de son parking. L'école Thierry Poutes (maternelle actuelle) bénéficierait du plateau sportif de l'école Condorcet.

Financement

En termes de financement, les terrains de l'école actuelle (Condorcet) serait cédés à un aménageur pour y construire des logements sociaux, d'accession à la propriété et privés (y compris, peut-être, une résidence étudiante vue la proximité du tram).

En contre-partie, l'aménageur financerait intégralement la nouvelle école. Les aspects juridiques sur la faisabilité d'une telle transaction ont été vérifiés.

C'est donc l'aménageur qui gagnera le marché qui sera le maître d'ouvrage de la nouvelle école.

Le coût de la construction de cette école est estimé à 4 millions d'euros.

Le champ sur lequel serait construit la nouvelle école fait 4 hectares ; il est actuellement en zone agricole inconstructible.

Le maire propose aux propriétaires du champ d'échanger leur terrain en zone agricole contre 2 parcelles constructibles à la Draye 2 (où il reste 40 parcelles constructibles dont 7 qui appartiennent à la municipalité).

Calendrier

Si les propriétaires acceptent l'accord, le maire fera passer le terrain agricole en zone à urbaniser dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération montpelliéraine qui est en cours de révision (validation en 2019). C'est suite à la modification du SCOT, que le PLU de Jacou pourra être également modifié et que l'école pourra être construite.

L'ensemble de ces conditions imposent un délai avant de pouvoir lancer la construction du projet.

Les travaux ne pourront commencer avant 2020 pour une livraison en 2022 ou 2023.

Définition du projet

Le maire souhaite monter un comité de pilotage pour ce nouveau projet avec 2 représentants de la FCPE Jacou et des représentants des écoles.

Décision

La décision de la construction de la nouvelle école sera prise en mars-avril 2019.

Travaux à l'école Condorcet d'ici 2022 / 2023

M. Calvat souhaite que les investissements promis pour l'école Condorcet servent aux générations actuelles, qui ne pourront pas bénéficier de la future école.

Ordre du jour

- Présentation de la rentrée dans les écoles, informations sur la FCPE
- Rapport d'activité et bilan financier
- Questions sur les rapports présentés
- Préparation de l'élection du bureau du conseil local FCPE Jacou Primaire
- Vote
- Préparation des élections aux conseils d'école maternelle et primaire
- Questions diverses

1. Bilans de la rentrée 2018-2019

- Message de rentrée de l'équipe municipale
- Message de rentrée du directeur de l'école élémentaire (sous-réserve de sa venue)
- Message de rentrée de la directrice de l'école maternelle (sous-réserve de sa venue)

2. Présentation de la FCPE

La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) est la première fédération de parents d'élèves de France.

Au niveau local

Le conseil local FCPE Jacou Primaire regroupe les adhérents des écoles maternelle et élémentaire de la ville. Il est un lieu de réflexion et de propositions sur tout ce qui concerne la vie des écoles de Jacou. Ouvert à tous, le conseil local permet aux parents de se rencontrer, de s'informer, d'échanger.

Site : <http://fcpe-jacou.org>. Mail : fcpe.jacou@gmail.com

Les réunions, mensuelles, ont lieu à 20h30 salle Hélène Boucher (sauf contre-indication).

Cette année : mardi 2 octobre (La Fabrique), mardi 6 novembre, mardi 4 décembre, mardi 8 janvier, mardi 5 février, mardi 12 mars (La Fabrique), mardi 2 avril, mardi 7 mai (La Fabrique), mardi 4 juin.

Au niveau départemental

117 conseils locaux dans l'Hérault soit 2.500 familles adhérentes. La FCPE est représentée dans 27 instances départementales de l'Education Nationale.

Site : <http://www.fcpe34.org/> Mail : cdpe@fcpe34.org

Au niveau national

La fédération nationale fédère les conseils départementaux FCPE et les associations à l'étranger. Elle est consultée par les hautes instances de l'Education Nationale. La FCPE compte en France 310.000 adhérents. Au total, 1.600.000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections.

3. Rapport d'activité du conseil local FCPE Jacou Primaire

Le conseil local FCPE Jacou Primaire se donne trois missions principales :

- **INFORMER** les parents, adhérents ou non, sur toutes les questions liées à l'école.
- **REPRÉSENTER** les parents auprès de l'école lors des Conseils d'Ecole, auprès de la municipalité et du Rectorat.
- **DÉFENDRE** les valeurs suivantes : l'égalité des chances, le respect des droits et de la dignité des enfants, la coéducation entre famille et système éducatif, la laïcité qui garantit à chacun le respect, la liberté et la tolérance, la gratuité de l'enseignement au sein du service public. Chaque membre du conseil local étant bénévole, il participe à la hauteur de ses moyens et de ses disponibilités. Il est donc important de constituer un groupe d'adhérents relativement nombreux pour pouvoir être le plus efficace possible.

Voici, les principales actions menées l'an dernier grâce à la mobilisation des adhérents :

La communication avec les parents :

- le contact avec les parents par l'intermédiaire de la boîte mail : fcpe.jacou@gmail.com mais aussi par mail et par téléphone pour résoudre des problèmes particuliers.
- la mise à jour régulière du blog FCPE Ecoles. Ce blog affiche un taux de fréquentation régulier au long de l'année, avec quelques pics en fonction de l'actualité. <http://fcpe-jacou.org>.
- la diffusion de compte-rendus des réunions locales via les mails et les affichages devant les écoles.
- la « newsletter » permettant de communiquer avec une grande partie des parents des deux écoles : à peu près 500 abonnés
- le pique-nique de fin d'année en partenariat avec le Car à pattes au parc Bocaud

La participation aux Conseils d'Ecole maternelle et élémentaire

Des élections aux conseils des écoles maternelle et élémentaire ont lieu chaque année en octobre. C'est l'occasion de désigner nos représentants titulaires et suppléants auprès des écoles, qui participeront aux trois conseils annuels (un par trimestre).

Le conseil local propose pour chaque conseil d'école un ordre du jour comportant des questions ou traitant de sujets d'actualité. L'ordre du jour définitif est ensuite fixé par les directions. Cet ordre du jour doit être soumis au vote en début de séance pour être valide.

Ce sont des moments importants, mais aussi officiels, d'échanges avec l'équipe éducative et les partenaires de l'école. A l'issue de chaque conseil, un compte-rendu est rédigé, chaque décision prise ayant valeur de « règle » pour tous. Une fois validés, ces compte-rendus sont diffusés par mail aux adhérents et sympathisants du conseil local FCPE Jacou Primaire.

Exemples de points d'ordre du jour traités l'an dernier :

- maternelle : la restauration scolaire, les effectifs, les rythmes scolaires...
- élémentaire : les effectifs, les aménagements du parking, les travaux dans l'école, les rythmes scolaires...

A noter : cette année, les élections auront lieu le 12 octobre 2018. La mise sous pli aura lieu fin septembre dans une des écoles (doodle à venir).

Les rythmes scolaires

Lors de mise en place de la réforme, la mairie de Jacou avait organisé une concertation avec les représentants des parents et des enseignants, via le COPIL. L'organisation définie avait été votée à l'unanimité des deux conseils d'école.

Suite à la décision du gouvernement de laisser chaque commune modifier les rythmes scolaires, la mairie de Jacou a décidé de laisser les parents choisir et a organisé une consultation citoyenne du 13 au 17 mars 2018.

Le conseil local FCPE Jacou Primaire, qui soutenait la réforme telle qu'appliquée à Jacou, a fait activement campagne pour la semaine de 4,5 jours et ses cinq matinées de classe.

Cette consultation a dégagé une large majorité (70 %) en faveur de la semaine de 4,5 jours.

Organisation et bilan de la fête de fin d'année de l'école Condorcet

La coopérative scolaire, qui organisait depuis de nombreuses années la fête de fin d'année de l'école et en retirait le bénéfice financier, nous a annoncé lors du conseil d'école du 22 mars qu'elle ne comptait pas s'en charger cette année. Regrettant cette communication particulièrement tardive et mis devant le fait accompli, le conseil local FCPE Jacou Primaire a décidé de reprendre le flambeau pour ne pas priver les enfants d'un événement majeur dans leur relation à l'école.

Nous nous sommes associés à l'équipe municipale d'animation qui a proposé des ateliers sportifs, artistiques et/ou culturels et plusieurs spectacles. Nous les remercions vivement de leur implication.

Nous remercions également vivement les membres de l'équipe enseignante et les parents non adhérents qui ont participé à l'organisation et au bon déroulé de cette soirée (spectacle de country, aide à la tenue des ateliers et de la buvette).

Grace aux recettes de la buvette, le conseil local FCPE Jacou Primaire a pu dégager un bénéfice de 916 €. Cette somme sera utilisée pour l'école Condorcet. Le prochain bureau décidera, en accord avec les adhérents, de l'usage qui en sera fait.

Aide financière

En lien avec le CCAS de la ville de Jacou et la coopérative Les Petits Jacoumards, le conseil local Primaire a apporté une aide financière à plusieurs familles pour que leurs enfants puissent participer à des classes transplantées. Parce que nous pensons que tous les enfants doivent pouvoir partir en classe transplantée, nous proposerons à nouveau notre aide au CCAS l'année prochaine.

Organisation d'une soirée thématique : « L'éducation positive »

Après les soirées sur les "Enfants à haut potentiel", les "Intelligences multiples" et le "Harcèlement" ces dernières années, le thème choisi l'année dernière était « L'éducation positive ». Animée par Mme Vanessa Clamy-Sebag, cette soirée a été organisée en collaboration avec la MJC et une partie de l'équipe enseignante de l'école Condorcet.

C'est un type de projet qui nous tient à cœur et nous prévoyons d'organiser une nouvelle soirée l'année prochaine.

Co-organisation, avec d'autres associations jacoumardes, de manifestations pour créer du lien et de la convivialité.

Avec la MJC et la Fabrik' à Partage, le conseil local a co-organisé deux rendez-vous sous le signe du partage et de la convivialité afin de permettre à chacun, parents, enfants, enseignants, équipe municipale, de se retrouver en un même lieu, hors du stress et des tracasseries de la vie scolaire.

Un déjeuner partagé, ouvert à toutes les familles et aux enseignants des deux écoles, s'est tenu devant l'école Condorcet mercredi 27 septembre 2017.

Un goûter aux couleurs du monde s'est déroulé samedi 27 janvier 2018. Nous espérons ré-éditer cette opération.

La présence de parents élus dans les locaux de la restauration scolaire :

Une fois par an, des parents du conseil local FCPE Jacou Primaire déjeunent à la cantine de l'école élémentaire afin de juger de la qualité du repas, de la propreté et de la convivialité des locaux, mais aussi de l'accueil et de l'accompagnement des enfants pendant le repas, et pendant le temps d'ALP.

Nous comptons ré-éditer cette action l'année prochaine. Un compte-rendu sera ensuite diffusé.

Relations avec l'école Condorcet

Plusieurs sujets importants sur lesquels nous aurions souhaité échanger avec l'équipe enseignante et la Direction de l'école, n'ont pas pu être abordés cette année en raison des difficultés de communication entre notre association et le Directeur. Il s'agit par exemple de points pratiques tels que : comment prendre un rendez-vous administratif, comment prendre contact avec l'école en cas d'urgence, comment informer l'école d'une absence, mais aussi de mettre en place des procédures garantissant l'information systématique (et préalable à l'application) des parents sur les décisions liées à la scolarité de leurs enfants, ou des procédures de gestion des cas de harcèlement et/ou de violence détectés par l'école... Nous n'avons pu obtenir aucune réponse directe sur tous ces sujets et nos demandes de les inscrire

à l'ordre du jour des conseils d'école ont systématiquement été refusées.

Par ailleurs, lors du conseil d'école du 22 mars, quelques jours après le résultat de la consultation citoyenne sur les rythmes scolaires, les parents élus ont aussi été très marqués par les propos de certains enseignants quant à nos motivations pour soutenir la semaine de 4,5 jours.

Cette année encore, ces difficultés ont fortement perturbé le fonctionnement de notre conseil local et ont usé la motivation des parents élus.

4. Projets pour l'année scolaire 2018-2019

Pour l'année 2018-2019, nous proposons de renouveler certaines actions :

- Suivi des effectifs en maternelle : après deux baisses consécutives des effectifs de rentrée entre 2016 (254) et 2018 (227), il y a eu un rebond cette année (234). Cette petite hausse permet à l'école de ne pas perdre de classe (moyenne de 26 élèves par classe). Nous verrons quelle sera l'incidence de la scolarité obligatoire à partir de 3 ans, qui deviendra effective à la rentrée 2019.
- Suivi des effectifs en élémentaire : après une croissance continue des effectifs de rentrée entre 2010 (338) et 2015 (437), nous avons connu deux années de stabilité en 2016 (432) et 2017 (433). Cependant, la croissance a repris dans le courant de la dernière année scolaire, et nous reprenons cette année avec des effectifs similaires à ceux de juin dernier (447). L'école continue donc d'être à la limite de ses capacités, tandis que sa vétusté s'accroît. Nous espérons que le projet de nouvelle école va se concrétiser rapidement : en attendant, nous allons continuer à demander à la municipalité que des travaux de rénovation permettent d'améliorer les conditions de scolarité.
- Participation aux conseils d'école
- Participation aux commissions municipales en lien avec les écoles (informatique, travaux)
- Organisation de la fête de l'école Condorcet si la coopérative réitère son refus de s'en occuper
- Projet d'une nouvelle soirée début 2018 sur un thème à définir
- Projet d'événements conviviaux co-organisés avec d'autres associations jacoumardes
- Journée circulation – sécurité routière ?
- Présence de parents sur les temps ALP (cantine) et TAP

D'autres actions seront engagées en fonction de l'actualité des écoles de Jacou. En particulier, le conseil local FCPE Jacou Primaire participera aux réunions d'informations avec les équipes enseignantes et la municipalité concernant le projet de nouveau groupe scolaire. En effet, lors du conseil d'école Condorcet du 22 mars, M. Renaud Calvat, Maire de Jacou, a annoncé envisager à la construction d'un nouveau groupe scolaire (maternelle et élémentaire) près de la Passerelle pour remplacer l'école élémentaire Condorcet. A cette occasion, l'école maternelle Thierry Pautès deviendrait groupe scolaire. Une « carte scolaire » serait définie pour déterminer quels quartiers de Jacou dépendraient de chaque école. Le projet n'est pas encore confirmé ; il dépend, entre autres, de la modification du PLU de la Métropole, qui n'interviendra pas avant 2020.

5. Bilan financier du 01.08.17 au 31.07.18

RECETTES		
	Subvention Mairie de Jacou 2017	250,00 €
	Adhésions 2017/2018	1 104,05 €
	Recettes fête école 2018	2 292,95 €
	TOTAL	3 647,00 €
DEPENSES		
	Achats et frais fête école 2018	1 376,03 €
	Reversion cotisations à la FCPE34	963,85 €
	Aides familles pour classes transplantées	183,00 €
	Frais réception (AG, galette des rois, pique-nique)	126,08 €
	Conférence Education positive	100,00 €
	Site Web	59,84 €
	Frais bancaires	33,00 €
	Cadeau	30,00 €
	Petites fournitures	26,00 €
	Recharge compte cantine FCPE	20,45 €
	TOTAL	2 918,25 €
COMPTE COURANT Banque Postale		
	SOLDE AU 31/07/2017	2 929,74
	DEPENSES	2 918,25
	RECETTES	3 647,00
	SOLDE AU 31/07/2018	3 658,49
BILAN		
	Trésorerie au 31/07/18	3 658,49 €
	Trésorerie au 31/07/17	2 929,74 €
	Trésorerie au 31/07/16	2 712,16 €
	Trésorerie au 31/07/15	2 575,08 €
	Trésorerie au 31/07/14	2 464,09 €
	Trésorerie au 31/07/13	2 272,49 €
Remarques	<i>Part adhésions 2017/2018 pour le conseil local</i>	140,20 €
	<i>Bénéfices fête école</i>	916,92 €
	<i>Au 01/08/2018, il reste 16,2 € soit 4 repas adultes sur le compte cantine FCPE</i>	

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

6. Questions sur le rapport moral et sur le bilan financier

Nous rappelons que les bénéfices de la fête de l'école Condorcet seront utilisés pour les élèves de l'école Condorcet. Le futur bureau décidera de l'allocation de cette somme en accord avec l'ensemble des adhérents.

7. Election du nouveau bureau

- Vice-présidente maternelle : Pauline Abric
- Vice-présidente élémentaire : Gwennola Pierre
- Secrétaire et membre délégué à la coordination : Yann Le Vaillant
- Responsable communication : Virginie Rigal
- Membre déléguée aux relations avec la municipalité : Loubna Karfane
- Membre délégué aux relations avec la FCPE 34 : Gaël Cusenier
- Trésorière : Séverine Lamagnère
- Trésorière adjointe : Sandrine Matence
- Membres actifs : Sandra Lanini, Stéphanie Le Touzé

Aucun adhérent n'a souhaité endosser la responsabilité de président.

Le bureau est élu à l'unanimité.

8. Candidatures pour les élections aux conseils d'école

Il y aura besoin de volontaires :

- fin septembre : pour la mise sous pli des professions de foi et des enveloppes,
- vendredi 12 octobre : tenue des bureaux de vote et dépouillement.

Un doodle sera transmis pour organiser les disponibilités.

Appel à candidature pour les élections aux conseils d'école maternelle et élémentaire :

- 9 candidats et 9 suppléants pour l'école maternelle.
- 17 candidats et 17 suppléants pour l'école élémentaire.